

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : Examen pro. de B en A Recrutement :

Epreuve : Rédaction d'une note Spécialité : Session : 2022

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Direction zonale de la sécurité publique
Bureau des ressources humaines
Chef de bureau

X

Tél :

Mél :

XXX, le 9 septembre 2021

A l'attention de M. le directeur zonal
de la sécurité publique
s/c de la voie hiérarchique

Objet : " Plan 10 000 jeunes " du ministère de l'intérieur

Réf : - Note du ministre de l'intérieur aux préfets du 18 février 2021

Annexes : - Plan de communication
- Echéanciers

Le ministère de l'intérieur a décidé de s'investir de manière active dans les mesures d'accompagnement des jeunes éprouant des difficultés à s'insérer dans la vie active, selon les objectifs fixés par le Gouvernement, à travers le " plan 10 000 jeunes ". Après une présentation du dispositif, ses enjeux et impacts seront évoqués. Je vous proposerai ensuite un plan d'action sur la zone de sécurité publique afin de

concrétiser le dispositif sur le territoire.

1. Le " plan 10 000 jeunes " : objectifs, public et dispositif

A l'issue du " Beauvaux de la sécurité " et dans le contexte d'une crise sanitaire commencée début 2020, le ministère de l'intérieur a décidé de proposer 10 000 stages, contrats d'apprentissages et autres. Cette offre est destinée aux collégiens de troisième, apprentis et étudiants de moins de 26 ans (limite portée à 30 ans en cas de situation de handicap pour les services civiques). Sont visés prioritairement les jeunes issus des quartiers de reconquête urbaine (QRU) et quartiers prioritaires dans le cadre de politique de la ville, dans un objectif de politique d'égalité des chances.

A travers des offres attractives et diversifiées des services du ministère de l'intérieur (préfectures, police, gendarmerie...), il s'agit de faire découvrir à des jeunes le monde du travail, de les faire entrer dans une logique de professionnalisation et d'acquisition / perfectionnement de compétences. S'agissant de la police, le partage de valeurs républicaines, d'engagement citoyen et de cohésion sont au centre du dispositif.

Le " plan 10 000 jeunes " consiste au recrutement de jeunes à travers les stages de troisième, les stages de 6 mois maximum pour les étudiants (BTS, DUT, licence, master), les contrats d'apprentissages de 6 mois à 1 an et les missions de service civique de 6 mois à 1 an. Selon la durée, une rémunération pourra être versée.

- Pour les stagiaires de troisième, il s'agira de découvrir les missions de sécurité et citoyenneté.
- Les lycéens et étudiants pourront bénéficier de stages plus ciblés en adéquation avec leur cursus (par exemple, les bac pro dans le domaine de la sécurité pourront avoir l'opportunité d'aller sur le terrain) ou leurs envies (découvrir une branche du service public de la justice).
- Les apprentis seront affectés sur des missions de soutien opérationnels, telle la mécanique automobile, ou numérique, dans un service informatique.

Le "plan 10 000 jeunes" répond pleinement à l'objectif de renforcement de l'attractivité des métiers du ministère de l'intérieur en les faisant découvrir et vivre "de l'intérieur".

2. Le "plan 10 000 jeunes" : ses enjeux et ses impacts

Les jeunes de 15 à 30 ans font partie des populations les plus sévèrement touchées par les conséquences de la crise sanitaire actuelle : 80% d'entre eux en ont subi un impact important. Il a été constaté des pertes d'emploi, une difficulté à poursuivre des études, une baisse du pouvoir d'achat. Aussi, il est nécessaire de faire découvrir le secteur de la sécurité publique, pourvoyeuse d'emplois attractifs et destinés à des profils très diversifiés. Le "plan 10 000 jeunes" doit permettre de renforcer l'attractivité des métiers et de s'inscrire dans une tendance d'augmentation du nombre de candidats aux concours du ministère de l'intérieur. Il doit permettre aussi de renforcer un lien social distendu par la crise sanitaire en donnant l'opportunité à un grand nombre de jeunes de se confronter à des métiers à fort contact avec le public et à une connotation citoyenne développée. Il doit renforcer les liens entre la police et la populations, malmenés ces derniers mois. En effet, les jeunes accueillis, par leurs contacts sociaux, familiaux, amicaux, et également avec le public, contribuent à modifier peu à peu l'image de la police par rapport aux

concitoyens.

Les stagiaires qui auront un premier contact avec l'institution pourront entrevoir l'éventail d'une offre de métiers, qui ne s'arrête d'ailleurs pas au ministère de l'intérieur et peut s'étendre au domaine de la justice (ministère de la justice et divers autres tribunaux). Les autres stagiaires auront l'opportunité d'approfondir leurs savoirs et compétences dans un environnement professionnel pointu et engagé, à travers une expérience valorisable à tout moment de la vie professionnelle. Tel sera l'impact dans la vie des jeunes qui seront recrutés. En ce qui concerne la DZSP, ce sera une occasion de transmettre les valeurs de la police.

Il ne faut pas négliger l'impact du dispositif sur les personnels qui s'y engageront. Le plan s'inscrit dans une culture d'ouverture sur la vie civile. Des modifications d'organisation des structures sont à anticiper, il conviendra d'avoir une attention particulière sur la formation des agents à l'accueil de jeunes stagiaires. Le plan se destine aussi à faire entrer les personnels dans une culture d'accueil et de partage des compétences, à créer, à renforcer, à valoriser.

3. Plan d'action zonal : déploiement du "plan 10000 jeunes"

L'échéance indiquée par le ministère a été fixée à 2021/22. L'objectif est donc de recruter des jeunes le plus tôt possible, en tout état de cause avant fin 2021.

Nous proposons de centraliser les différentes actions dans le bureau des ressources humaines et de déléguer tout ou partie du temps de travail d'un agent au "plan 10 000 jeunes" (quotité à déterminer en comité technique).

① L'objectif le plus urgent est de remonter les offres des commissariats, mais également de nos départements de la DZSP et des DDSP. Une note de service doit

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : Examen pro de B en A Recrutement :

Epreuve : Rédaction d'une note Spécialité : Session : 2022

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

être diffusée à échéance brève : elle sera rédigée par le bureau des ressources humaines sous huitaine, soumise à votre validation, puis diffusée sous quinzaine. Les premières remontées d'offres devront être communiquées en préfecture dans 4 à 6 semaines, les préfets étant responsable de leur diffusion.

La note de service devra impérativement décrire les différents type de stages proposables et souligner la nécessité de diversifier un maximum l'offre (stages d'observation, de terrain, administratif, technique etc). Le comité technique qui se réunira prochainement pourra être consulté sur les possibilités de stage rémunéré et sur la répartition des stagiaires.

② Parallèlement, le bureau des ressources humaines se chargera de la rédaction de dépliants d'information sur :

- le stage de troisième
- l'apprentissage
- le stage pour étudiant
- la mission de service civique
- le tutorat de stage

à diffuser dès les premiers recrutements dans les services concernés.

Une attache sera prise auprès du service de formation afin d'étudier la possibilité de formation locale d'une journée notamment sur le tutorat, afin d'accueillir au mieux les futurs stagiaires.

③ Concernant les modalités de recrutement, je vous propose la constitution rapide d'un groupe de

travail chargé de déterminer et harmoniser les critères de recrutement. Ses propositions seront présentées et validées au prochain comité technique. Les réponses aux offres de stages seront nécessairement centralisées au bureau des ressources humaines et diff. communiquées aux services concernés, dans un objectif de suivi chiffrés mensuel demandé par le ministère.

④ Devront être mis en place à moyenne échéance :

- une boîte mél à destination des jeunes, à la demande du ministère
- une permanence d'écoute et de soutien face aux difficultés éventuelles rencontrées de part et d'autre, par les services et par les jeunes recrutés (médiation possible en cas de difficulté avérée et insoluble en l'état)
- une rencontre des chefs des services concernés sera à organiser, afin de partager les expériences (réussites, obstacles, questionnements), de réfléchir à une action de communication supplémentaire à mi-parcours si on manque de candidatures, et toute autre intervention
- un tableau mensuel de suivi chiffré devra être élaborés, afin d'appréhender l'impact des actions menées et d'informer le Secrétariat général du ministère de l'intérieur.

Compte-tenu de l'urgence des mesures à prendre, vous trouverez en annexe un plan de communication prévisionnel.

Tels sont les éléments que je tenais à porter à votre connaissance.

Annexe PLAN DE COMMUNICATION PRÉVISIONNEL

" Plan 10 000 jeunes "

- Partenaires
- administrations (préfectures, sous-préfectures, directions départementales, collèges, lycées, écoles, universités)
 - Région, départements, communes (élus locaux)
 - Pôle emploi
 - Organismes public et associations d'insertion de jeunes en difficulté
 - Médias locaux (presse, radio)

Moyens de communication

- Internet : réseaux sociaux et sites des partenaires (matériel de communication à élaborer)
 - Communiqué de presse et interview sur les radios locales
 - Campagne d'affichage chez les partenaires (prévoir la ligne budgétaire) - la délégation à la communication a élaboré un kit de communication dont nous pourrions nous inspirer
 - Dès les recrutements, faire appel aux forces vives en présence : un agent amateur de photo, un agent amateur de graphisme, quelques jeunes recrutés (dans le respect du droit à l'image) et la DZSP peut faire une communication locale dès 2022.
- Parallèlement, des mini-entretiens avec les jeunes à l'issue de leur stage peuvent être diffusés par nos partenaires.

Délais

- Pour les collèges : le plus rapidement possibles, les stages d'observation commençant tôt dans l'année.
- La communication peut commencer dès que les supports auront été élaborés, dans un délai d'un mois maximum, et durer jusqu'à fin 2021.

Elle devra faire l'objet d'une évaluation.

<u>Mi-sept</u>	Rédaction de la note destinée aux chefs de service	Rédaction de dépliants informatif
<u>Fin-sept</u>	Diffusion de la note aux 15 départements de la DZSP, aux DDSP et aux commissariats du ressort	Diffusion de la communication
<u>Début oct</u> <u>Mi-oct</u>	date limite pour la remontée des offres et communication aux préfets pour diffusion	Groupe de travail sur les modalités de recrutement VALIDATION CT
<u>Deb nov</u> <u>Fin 2021</u>	Premiers recrutements	
<u>Fin janv.</u> <u>2022</u>	Réunion des chefs de service concernés : bilan à mi-parcours / partage d'expériences / ajustements / communication	2 ^e phase d'investissement du bureau de ressources humaines sur le plan : adaptation de la communication, matériel de suivi, ajustements
<u>Juin 2022</u>	Deuxième bilan d'étape	
<u>Fin 2022</u>	Bilan définitif et rédaction du compte-rendu à destination du ministère	